

RESTITUTION DES TRESORS COLONIAUX : LA BELGIQUE EST À LA TRAINÉ !

Cette carte blanche a été publiée
dans le journal Le Soir, le 30 septembre 2018

Plus de 90% des œuvres d'art classiques africains sont en dehors de l'Afrique. Pillées pendant la colonisation, elles se trouvent désormais au British Museum, au Musée du Quai Branly, ou ici, au Musée de Tervuren. Les Africains du continent qui désirent montrer leur patrimoine à leurs enfants ne le peuvent pas. Tout ou presque a été dérobé. On ne saurait fonder le dialogue interculturel sur des pillages précédés par des meurtres coloniaux : les biens volés doivent être restitués. C'est pourquoi l'association BAMKO-CRAN, à l'initiative de la présente tribune internationale, co-organise une conférence le mardi 16 octobre 2018 au Parlement Francophone Bruxellois, dans le cadre des « Jeudis de l'Hémicycle ».

Qu'est-ce que la Restitution ?

On entend par « Restitution » le fait de « remettre » ou de transférer des objets culturels volés ainsi que des restes humains emportés dans les pays occidentaux lors de guerres coloniales. Mais cette Restitution ne se résume pas au retour physique des objets en Afrique, elle peut prendre des formes diverses. Il s'agit d'une question morale, bien sûr, mais aussi d'économie, étant donné que ces biens sont une base nécessaire pour développer le tourisme. D'ailleurs, la Banque Mondiale affirme que le tourisme sera la première industrie au 21^e siècle, et que les pays africains doivent s'y préparer. On peut bien sûr se demander comment développer le tourisme culturel, quand tout le patrimoine culturel a été emporté, mais surtout on souhaite affirmer que la Restitution est aussi une question de droit national et international.

Vol, recel et blanchiment de biens... et de restes humains.

Récemment, une enquête du journaliste Michel Bouffioux a révélé que quelques 300 crânes et autres ossements provenant de « collectes coloniales » réalisées principalement au Congo, sont actuellement conservés en Belgique. Les conditions d'acquisition de ces restes humains sont peu ou pas documentées, des

archives ont été « égarées ». Lorsqu'il est possible de retracer le parcours de certains de ces ossements, comme l'a fait le journaliste, on découvre des histoires comme celle du militaire belge Emile Storms. En 1884, alors qu'il conquérait des territoires au profit d'une organisation privée présidée par Léopold II, cet officier commandita l'exécution de plusieurs chefs coutumiers jugés trop peu collaborants. Les villages des récalcitrants étaient incendiés. Des biens culturels étaient volés, notamment ces statuettes qui appartenaient au chef Lusinga et qui font actuellement partie des « trésors » du Musée Royal de l'Afrique centrale à Tervuren. Storms faisait aussi « collection » (le terme est de lui) de têtes de chefs décapités. Il ramena trois crânes en Belgique, dont celui du chef Lusinga, qui servirent à des exposés pseudo-scientifiques sur la supériorité de la race blanche. En 2018, ces crânes sont toujours conservés par le Musée des Sciences naturelles à Bruxelles.

A l'égard de ces restes humains, l'avocat Christophe Marchand a évoqué un « recel de dépouilles mortelles de personnes assassinées », ce qui est condamné par l'article 340 du Code pénal d'une peine de 3 mois à 2 ans de prison. Le même raisonnement peut s'appliquer aux objets culturels volés. Le même raisonnement peut s'appliquer aux objets culturels volés. L'avocat, aborde aussi la notion de « blanchiment », qui tient compte des dommages subis dans le temps long par les peuples colonisés (cf. La Proclamation d'Abuja, 1989), mais aussi des avantages tirés des crimes coloniaux par les puissances colonisatrices. En droit, le *blanchiment* peut être défini comme le « fait de prendre possession, de gérer ou de transformer en objet particulier le « produit » d'une infraction pénale. En effet, si un bénéfice est tiré du vol, d'un assassinat ou d'un pillage, la gestion financière de cet avantage patrimonial est elle-même une infraction. » En outre l'infraction de blanchiment est *imprescriptible*, car elle se répète à chaque acte de gestion dudit avantage. De quoi interpeller le Musée Africain de Namur, le Musée Royal de Tervuren qui détiennent des objets, mais aussi le Musée des Sciences Naturelles de Belgique ainsi que l'Université Libre de Bruxelles où sont stockés des crânes et des ossements de congolais assassinés par décapitation ou suite à des tortures, parce qu'ils refusaient d'être colonisés.

Et, lorsque 60 % environ du patrimoine du MRAC s'est constitué pendant l'époque coloniale, la question du vol, du recel et du blanchiment se pose et ne laisse que très peu de doutes pour certaines collections.

La Restitution : partout sauf en Belgique ?

Depuis quatre ans, le CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires), ONG internationale, se bat pour la Restitution des trésors africains. Ce combat n'a pas été vain. En novembre 2017, se trouvant à Ouagadougou, le Président Macron a déclaré : « Le patrimoine africain ne peut pas être uniquement dans des collections privées et des musées européens. Il doit être mis en valeur à Paris, mais

aussi à Dakar, Lagos, Cotonou (...). Ce sera une de mes priorités. D'ici 5 ans, je veux que les conditions soient réunies pour un retour du patrimoine africain à l'Afrique. » Depuis lors, le président français a nommé deux experts pour mettre en œuvre la décision annoncée. La dynamique lancée ces dernières années par plusieurs mouvements dont le CRAN continue en Allemagne où des restes humains ont été restitués à la Namibie ainsi qu'en Angleterre, où les autorités songent désormais à restituer à l'Ethiopie un certain nombre de biens culturels de grande valeur. Le Canada a aussi entamé un vaste programme de Restitution depuis 1997. Nous ne pouvons ignorer la dynamique internationale qui est en cours, et faire comme si la question de la Restitution se posait partout, sauf en Belgique.

Objections votre honneur !

En nous lisant, vous pensez peut-être que « *Le Congo n'a pas d'infrastructures nécessaires à la conservation de ses propres œuvres précieuses* ». Ce serait du paternalisme aux relents coloniaux de penser cela, or, vous nous accorderez que de nombreux pays africains possèdent des musées modernes et équipés et que des accords de conservation et de sécurisation entre pays africains ou avec des pays occidentaux sont possibles. Enfin, est-ce vraiment aux pays qui ont brûlé et détruit des objets culturels pendant les guerres coloniales de donner des leçons sur la sécurité et le respect dû aux œuvres d'art en Afrique ?

Ce que nous demandons :

- Que le gouvernement, via sa Secrétaire à la Politique scientifique, sorte de la propriété de l'Etat des biens dont on sait qu'ils ont été acquis par les pillages, le vol et le meurtre ; en commençant par la collection Storms.
- La Restitution des trésors volés à l'Afrique ainsi que des restes humains issus des massacres coloniaux, afin qu'ils soient enterrés avec dignité.
- Un moratoire sur la réouverture du Musée et l'exposition des objets dont on sait qu'ils ont été acquis par le vol, le pillage, la conversion forcée, etc.
- La Restitution des restes humains sans exigence d'effectuer des tests ADN
- Le soutien à la mise en place d'un tribunal d'opinion ou d'une commission indépendante chargés d'instruire les crimes coloniaux de Storms et des autres.
- La nomination d'un groupe d'experts pluridisciplinaires, dont des Belges issu.e.s des diasporas africaines qui élaboreront un plan de Restitution.
- La publication de matériels pédagogiques sur l'histoire coloniale et la notion de Restitution.
- L'organisation d'une conférence internationale sur la Restitution, dans des délais raisonnables.
- Que la justice soit rendue et que des Réparations notamment financières soit garanties.
- Que des excuses officielles soient prononcées par les plus hautes instances de l'Etat belge.

Puisse le Royaume de Belgique se saisir de l'opportunité que nous lui offrons pour faire preuve de son sens de l'histoire, en réaffirmant sa dignité et son humanité par ces actions qui sont le propre des grandes nations.

Signataires

- Ilke Adam, professeure, Vrije Universiteit Brussel
- Gia Abrassart, journaliste à Café Congo et co-fondatrice de Warrior Poets
- Rachida Aziz, écrivaine et fondatrice du Space
- Hamza Belakbir, rédacteur en chef, revue Politique Web
- Mustapha Chairi, président du Collectif contre l'Islamophobie en Belgique
- Véronique Clette-Gakuba, chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles
- Heleen Debeuckelaere, auteure et historienne
- Tahir Della, Initiative Schwarze Menschen in Deutschland (ISD-Bund)
- Matthias De Groof, chercheur à Helsinki University
- Sarah Demart, chargée de recherche à l'Université de Saint-Louis Bruxelles
- Ludo De Witte, auteur
- Georgine Dibua Mbombo, coordinatrice Bakushinta
- Marie Godin, chercheuse à l'Université d'Oxford
- Charles Didier Gondola, professeur à Indiana University - Purdue University
- Nicole Grégoire, chercheuse, chargée de recherche au FNRS, Université libre de Bruxelles
- Sa Majesté la Reine Diambi Kabatusuila (Kasaï/RDCongo)
- Sibob Kanobana, chercheur à l'Université de Gand
- Christian Kopp, Berlin Postkolonial
- Mnyaka Sururu Mboro, NGO alliance 'No Humboldt 21 !'
- Anne Westi Mpoma, historienne de l'art
- Laura Nsengiyumva, artiste et chercheuse à KASK à l'Université de Gand
- Modi Ntambwe, fondatrice de ArtDéCycles, galerie itinérante.
- Jacinthe Mazzocchetti, enseignante-chercheuse à l'Université catholique de LLN
- Monique Mbeka Phoba, réalisatrice et productrice de films
- Toma Muteba Luntumbue, Historien de l'art, Professeur à l'Erg et à La Cambre
- Jean Muteba Rahier, Professeur à Florida International University
- Maître Brice Nzamba, Avocat au Barreau de Paris et conseil de BAMKO-CRAN.
- Nel Tsopo Nziemi, rédacteur en chef de Brukmer magazine
- Charlotte Pezeril, chercheuse à l'Université Saint-Louis
- Mireille-Tsheusi Robert, Présidente de BAMKO-CRAN asbl
- Allen F. Roberts, Professeur à l'Université de Californie/ Los Angeles
- Louis-Georges Tin, Premier Ministre de l'Etat de la Diaspora Africaine
- Joseph Tonda, professeur à l'université Omar Bongo de Libreville au Gabon
- Martin Vander Elst, chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Prospective à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (aspirant FNRS)
- Bob White, professeur à l'Université de Montréal.
- André Lye Yoka, Directeur Général de l'Institut National des Arts (INA-Kinshasa-RD-Congo)
- Sa Majesté le Roi Tchiffi Zié, S.G. du Forum International des Souverains et Leaders Traditionnels Africains